



Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.

Les obligations du Tiers-Ordre.

CE QU'IL FAUT OBSERVER DANS LES REPAS

ILS observeront la frugalité dans les aliments et la boisson : avant et après le repas, ils invoqueront Dieu avec piété et reconnaissance. — Le lit et la table absorbent une partie plus ou moins considérable de notre temps dans la journée. Or, une année ordinaire se compose de 365 jours et notre vie se compose d'une série d'années plus ou moins longue, de sorte que les exigences de la vie animale nous prennent en définitive beaucoup de temps. D'autre part, il est dans l'ordre de la Providence que nous prenions une nourriture et un repos proportionnés à nos besoins. L'essentiel pour nous, qui avons la foi et voulons vivre de foi, c'est de surnaturaliser ce côté naturel de notre existence, en nous conformant à cette recommandation de l'Apôtre : "*Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, et quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu.*" (I, Cor., 10.) Nous y sommes d'autant plus tenus que notre qualité de Tertiaires nous oblige à la perfection de la vie chrétienne dans le monde.

Parlons aujourd'hui des repas. Ils sont pour nous une occasion de pratiquer un grand nombre de vertus qui, pour ne point paraître d'un effort héroïque, à les envisager dans le détail de la vie domestique, n'en sont pas moins précieuses en mérite et en édification.

Il y a eu de tout temps des hommes, et il n'en manque pas de nos jours, qui ont vécu pour manger au lieu de manger pour vivre. Saint Paul a dit d'eux une parole d'une énergique vérité : "*Ils font leur dieu de leur ventre.*" (Philip., III, 19.) Cela ne doit pas nous étonner. Si nous ne trouvons pas notre plaisir en Dieu, il faut que nous le trouvions dans une jouissance créée, parfois même brutale ; comme l'œil ne peut se passer de lumière, ainsi l'homme ne peut se passer de bonheur. Je dirai